



CONVENTION DE PARTENARIAT 2026-2027

ENTRE LES SOUSSIGNÉS

D'UNE PART,

« Akoya Hôtel***** & Spa » désigne l'établissement exploité par la SARL Tamarina, Société au capital de 1 000 000 € enregistrée en France sous le numéro Siren 447 513 920 donc le siège social sis au 6 Impasse Les Goélands 97434, La Saline-Les-Bains, île de La Réunion.

Ci-après dénommé « Akoya Hôtel*** & Spa »,**

D'AUTRE PART.

Nom de la société : ATSCAF-Réunion

Représentant légale : GUIGNET Eric (Vice-président)

Adresse de la société : 7 avenue André Malraux CS21015 97744 Saint-Denis Cedex 9

SIRET :

Nom du contact : CADET Stéphanie

Tel : 06 92 29 06 05

Mail : atscaf.reunion@gmail.com stephanie.cadet0060@gmail.com

Ci-après dénommé « Le CLIENT »,

Le présent contrat a pour objet de définir les conditions auxquelles Akoya Hôtel***** & Spa propose des formules d'hébergement spécifiques au Client et à ses collaborateurs dans le cadre d'une convention de partenariat.

Après discussion entre les parties, il a été convenu ce qui suit :

Paraphes

ARTICLE 1 – Objet du contrat

La présente convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles Akoya Hôtel***** & Spa accorde au CLIENT des tarifs préférentiels pour l'hébergement de ses collaborateurs, dirigeants ou bénéficiaires autorisés, dans le cadre de déplacements professionnels ou d'avantages sociaux accordés par l'entreprise ou son CSE.

ARTICLE 2 – Définitions

Pour l'exécution de la présente convention, les termes utilisés ont le sens qui leur est donné ci-après ;

- « Akoya Hôtel***** & Spa » désigne l'établissement exploité par la SARL Tamarina, Société au capital de 1 000 000 € enregistré en France sous le numéro Siren 447 513 920 dont le siège social est situé 6 Impasse Les Goélands 97434, La Saline-Les-Bains, île de La Réunion.
- « Le Client » désigne toute personne morale agissant pour ses besoins professionnels et disposant de la capacité juridique de contracter.
- « Utilisateur » désigne toute personne physique collaborateur, dirigeant ou bénéficiaire autorisé du Client.
- « Tarif Préférentiel » désigne le tarif négocié accordé exclusivement dans le cadre de la présente convention. Prestations désignent les services d'hébergement et prestations annexes fournis par l'hôtel

ARTICLE 3 – Durée

La présente convention entrera en vigueur à compter de sa date de signature et prendra fin automatiquement le 31 mars 2027.

ARTICLE 4 – Bénéficiaires

Les tarifs préférentiels sont exclusivement réservés aux collaborateurs, dirigeants et bénéficiaires du CSE du Client. L'hôtel pourra exiger tout justificatif attestant de l'appartenance de l'utilisateur au Client.

ARTICLE 5 – Champ d'application

Le contrat d'hébergement est conclu entre l'hôtel et le Client. Le Client est seul bénéficiaire des conditions particulières prévues à la présente convention. Le Client s'engage à informer les utilisateurs des dispositions du contrat et à recueillir leur acceptation concernant les clauses qui leur seraient directement applicables. Les présentes conditions ne s'appliquent pas aux groupes à partir de 15 adultes payants, lesquels feront l'objet d'une proposition spécifique.

ARTICLE 6 – Réservations

Les réservations sont obligatoires et doivent être effectuées par le client avant la date d'arrivée de l'utilisateur. Ces réservations, ainsi que la prise en charge, doivent être adressées par mail à l'adresse suivante : reservation@akoya-hotel.com. Une confirmation de réservation sera ensuite envoyée au client dans les meilleurs délais. Lors de la réservation, le Client devra justifier de sa qualité de mandataire de sa société de rattachement auprès de Akoya Hôtel***** & Spa. Dans l'hypothèse où un utilisateur souhaite réserver en son nom personnel tout en bénéficiant des tarifs préférentiels en qualité de préposé du Client, une validation de la part du Client sera requise à l'adresse suivante : reservation@akoya-hotel.com.

ARTICLE 7 – Garantie de réservation

La confirmation de la réservation est définitive à compter de la perception par Akoya Hôtel***** & Spa de 100% du montant total du séjour.

Une réservation est maintenue jusqu'au jour prévu de l'arrivée de 15h00 jusqu'à 19h00. En cas de retard, il appartient à l'utilisateur de prévenir Akoya Hôtel***** & Spa au +262 262 61 61 62.

ARTICLE 8 – Conditions d'annulation

Une demande d'annulation de réservation doit être envoyée par mail à l'adresse suivante : reservation@akoya-hotel.com

Akoya Hôtel***** & Spa traitera les demandes conformément aux conditions détaillées ci-dessous ;

- À J-21 avant la date d'arrivée : Aucun frais d'annulation
- De J-20 à J-15 avant la date d'arrivée : 50% du montant total sera facturé
- De J-14 à J-7 avant la date d'arrivée : 75% du montant total sera facturé
- De J-6 et jusqu'à la date d'arrivée : 100% du montant total sera facturé
- No show - les participants prévus sur la liste nominative : aucun remboursement pour les nuits réservées.

Akoya Hôtel***** & Spa recommande la souscription d'une assurance qui couvre les frais en cas d'annulation.

ARTICLE 9 – Entrée et sortie

Akoya Hôtel***** & Spa s'engage à mettre à disposition des utilisateurs les chambres à partir de 15h00 au jour de leur arrivée.

Les chambres doivent être libérées au plus tard à 11h00 le jour du départ.

Un Early check-in ou un Late check-out fera l'objet d'un coût supplémentaire dont les modalités sont détaillées en Annexe 1 – Grille Tarifaire.

ARTICLE 10 – Délogement

En cas d'événements exceptionnels ou de cas de force majeure, Akoya Hôtel***** & Spa se réserve la possibilité d'héberger, partiellement ou totalement, les utilisateurs dans un hôtel de proximité et de catégorie équivalente, sans supplément de prix. Akoya Hôtel***** & Spa prend en charge les frais inhérents au transfert, sans être redevable d'une quelconque indemnité complémentaire à ce titre.

ARTICLE 11 – Tarifs

Les tarifs applicables figurent en annexe de la présente convention. Ils sont exprimés en euros par chambre et par nuit, hors taxe de séjour et hors prestations supplémentaires.

ARTICLE 12 – Révision des Tarifs

L'hôtel se réserve le droit de modifier les tarifs en cas de modification des taxes applicables, d'évolution des charges d'exploitation ou de modification réglementaire. Toute modification tarifaire fera l'objet d'une notification préalable au Client.

ARTICLE 13 – Facturation et Paiement

Les tarifs incluant la TVA sont présentés à l'Annexe 1 – Grille Tarifaire.

Les factures éditées par l'hôtel sont payables, par le Client ou l'utilisateur, à l'avance, par virement bancaire conformément aux instructions transmises au jour de la réservation. Il est également permis à l'utilisateur de payer le solde de la facture à la réception de Akoya Hôtel***** & Spa.

Dans le cas d'une prise en charge par le Client, il devra adresser un mail directement au service des réservations avant l'arrivée des utilisateurs. Ce mail devra préciser les prestations prises en charge par Le Client.

Toute prestation supplémentaire devra être réglée par l'utilisateur à la réception de Akoya Hôtel***** & Spa, au jour du départ.

La facture correspondant au séjour sera adressée au Client au plus tôt 72 heures après le départ de l'Utilisateur.

En cas de non-paiement d'une prestation supplémentaire par l'utilisateur Akoya Hôtel***** & Spa adressera la facture impayée au Client qui se portera caution solidaire de ce dernier.



ARTICLE 14 – Utilisation des tarifs préférentiels

Les tarifs préférentiels sont strictement confidentiels. Le Client s'interdit toute diffusion publique des tarifs, toute publication sur internet ou plateforme de réservation, toute revente de nuitées ou toute activité d'intermédiation touristique. En cas d'utilisation abusive, l'hôtel pourra suspendre l'application des tarifs préférentiels ou résilier la convention

ARTICLE 15 – Disponibilité des chambres

Les tarifs préférentiels sont accordés dans la limite des disponibilités de l'établissement. L'hôtel se réserve le droit de limiter l'application de ces tarifs à un nombre maximum de chambres ou de les suspendre lors de périodes de forte affluence

ARTICLE 16 – Responsabilité

L'hôtel est tenu d'une obligation de moyens dans la fourniture des prestations. Sa responsabilité ne pourra être engagée qu'en cas de faute prouvée et ne pourra excéder le montant total des prestations facturées. L'hôtel ne pourra être tenu responsable de dommages indirects tels que perte d'exploitation, perte de chiffre d'affaires ou perte de clientèle.

ARTICLE 17 – Dommages & Assurances

Le Client est responsable des dommages matériels causés dans l'enceinte de l'établissement par les Utilisateurs bénéficiant des prestations dans le cadre de la présente convention.

À ce titre, le Client s'engage à indemniser Akoya Hôtel***** & Spa pour tout dommage matériel causé aux installations, équipements, mobiliers ou effets appartenant à l'établissement, lorsque ces dommages résultent d'un fait imputable aux Utilisateurs. L'hôtel se réserve le droit de facturer au Client le coût de réparation, de remplacement ou de remise en état des biens endommagés ou manquants, sur présentation des justificatifs correspondants. Le Client s'engage à informer les Utilisateurs de leur obligation de respecter les règles de fonctionnement et le règlement intérieur de l'établissement.

Article 18 – Force majeure

Aucune des Parties ne pourra être tenue responsable en cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil, notamment catastrophes naturelles, cyclones, incendies, pandémies, décisions administratives ou perturbations majeures des transports

Article 19 – Suspension pour impayé

En cas de non-paiement d'une facture arrivée à échéance, l'hôtel pourra suspendre l'accès aux tarifs préférentiels. Après mise en demeure restée sans effet pendant 15 jours, la convention pourra être résiliée.

Article 20 – Confidentialité

Les Parties s'engagent à préserver la confidentialité des informations échangées dans le cadre de la présente convention. Cette obligation restera applicable pendant deux ans après la fin du contrat.

Article 21 – Protection des données

Les Parties s'engagent à respecter la réglementation relative à la protection des données personnelles conformément au RGPD et à la loi Informatique et Libertés.

ARTICLE 22 – Résiliation

La convention peut être résiliée par chacune des Parties avec un préavis d'un mois par lettre recommandée avec accusé de réception. Elle pourra également être résiliée immédiatement en cas de manquement grave aux obligations contractuelles.

ARTICLE 23 – Clause de Médiation et Loi applicable

La formation et l'exécution du présent contrat sont soumises à la loi française. A défaut d'accord amiable entre les parties sur la formation et l'exécution du présent contrat, les parties s'engagent à soumettre leur différend au Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles ci-dessous :

MTV Médiation Tourisme Voyage
BP 80 303 75823 Paris Cedex 17
www.mtv.travel

ARTICLE 24 – Droit applicable et juridiction

La présente convention est soumise au droit français. Tout litige relatif à son interprétation ou son exécution sera soumis à la compétence exclusive du Tribunal de commerce de Saint-Denis de La Réunion après tentative de résolution amiable ou médiation

Fait en deux exemplaires : le 29.04.2021
A La Saline Les Bains
Ile de la Réunion

Pour la Société : Akoya Hôtel***** & Spa
Nom du Représentant Légal :
Signature :

Pour Le Client :
Nom du Représentant Légal :
Signature :

GUIGNET Eric (Vice-président)



Paraphes



Annexe 1 : GRILLE TARIFAIRE

Tarif Préférentiel
HEBERGEMENT

01/03/2026 au 31/03/2027

CATÉGORIES DE CHAMBRE	Basse et Moyenne Saison 01/03/26 au 30/09/26 03/01/27 au 31/01/27		Haute Saison 01/10/26 au 28/11/2026 Saison Pointe 19/12/26 au 02/01/2027	
	SINGLE	DOUBLE	SINGLE	DOUBLE
Supérieure côté Jardin	152 €	177 €	206 €	231 €
Supérieure côté Horizon	166 €	191 €	231 €	256 €
Supérieure côté Lagon	181 €	206 €	256 €	281 €
Deluxe côté Jardin	199 €	224 €	275 €	300 €
Deluxe côté Lagon	224 €	249 €	300 €	325 €
Suite Deluxe avec Jacuzzi Privatif	293 €	318 €	390 €	415 €
Suite Prestige avec Piscine Privative Chauffée	347 €	372 €	459 €	484 €

Ces tarifs sont en Euro par chambre et par nuitée, incluant le petit-déjeuner et hors taxe de séjour.
Taxe de Séjour de 2,00 € par personne et par nuitée à régler sur place au moment du départ.

Offre Séminaires & Banquets

Formule Horizon (Demi-journée)

49 € TTC / personne

- Café d'accueil
- Salle équipée

Formule AKOYA DAY (Journée complète)

59 € TTC / personne

- Café d'accueil
- Déjeuner séminaire gourmand
- Pause café l'après-midi

Les tarifs Groupe et soirées évènementiels doivent faire l'objet d'une tarification sur demande.

Paraphes



Annexe 2 : INFORMATIONS HÔTEL

Taxe de séjour :

La taxe de séjour est d'un montant de 2€ par nuitée et par personne. Ce montant est susceptible d'être modifié conformément aux l'articles L.2333-30 et L.2333-41 du CGCT.

Check-in / Check-out

Check-in: 15h00 / check-out: 11h00

Early Check-in et Late Check-out

50% du prix de la chambre sera facturé, le tout étant fonction des disponibilités.

Le plein tarif sera appliqué avant 8h00 et après 18h00. La réduction de 50 % est applicable sur le tarif des chambres uniquement.

Accueil enfant

Capacité d'accueil maximale selon les catégories de chambre :

- Bébé 0 à 3ans : Offert
- Enfant de 0 à 12 ans : 1er enfant gratuit en hébergement avec petit-déjeuner, 2ème enfant supplément de 25 €
- A partir de 13 ans : Supplément 75€ + supplément autres catégories chambres.

CATÉGORIES DE CHAMBRE	CAPACITÉ MAXIMALE
CHAMBRE SUPÉRIEURE 36M2 avec terrasse Pas de 3e adulte possible Côté JARDIN (38 dont 17 Twin, dont 4 communicantes) Côté HORIZON (13 vue partagée jardin & océan dont 6 Twin) Côté LAGON (19 dont 4 Twin)	2 adultes et 1 bébé Dont 10 chambres supérieures jardin pouvant accueillir 2 adultes et 1 enfant de moins de 12ans 10 chambres supérieures lagon pouvant accueillir 2 adultes et 2 enfants de moins de 12ans
CHAMBRE DELUXE 47M2 avec terrasse Côté Jardin (5 chambres) Côté Lagon (14 chambres)	3 Adultes 2 Adultes + 1 bébé et/ou 1 enfant -12 ans 2 adultes + 2 enfants moins de 12 ans
SUITE DELUXE 50M2 avec terrasse 4 chambres	2 Adultes 2 Adultes + 1 bébé ou 1 enfant de moins de 12 ans
SUITE PRESTIGE 67M2 avec terrasse 4 chambres	2 Adultes 2 Adultes + 1 bébé ou 1 enfant de moins de 12 ans 2 Adultes + 2 enfants moins de 12 ans

CONTACTS

Room & Sales Manager
Nikita LEGROS
E: nikita.legros@akoya-hotel.com

Séminaires & Banquets
E : commercial@akoya-hotel.com

6, impasse des Goélands
97434 - La Saline-Les-Bains
Ile de La Réunion

T. +262 (0) 262 6 1 61 62
www.akoya-hotel.com

Paraphes

